



208 rue Vendôme, 69003 Lyon

04 72 71 67 67 lyon@regie-conseil.fr



50 cours Romestang, 38200 Vienne

04 74 85 14 12 vienne@regie-conseil.fr

BAREME DES HONORAIRES D'AGENCE - 2023 (1/2)

♣ <u>Pour la LOCATION</u>

↓ BAUX D'HABITATION (Conformément au décret n° 2014-890 du 1er août 2014)							
Honoraires à la charge du <u>Locataire</u> En € TTC (Montant maximum ne pouvant être supérieur aux honoraires facturés au	 Organisation des visites Création et étude du dossier de candidature Rédaction de l'acte 	7,20% TTC du montant du loyer annuel et au maximum : Zone très tendue : 12€/m² Zone tendue : 10€/m² Autre zone : 8€/m²					
propriétaire)	- Etablissement de l'état des lieux	3€/m²					
Honoraires à la charge du <u>Propriétaire</u> En € TTC	 Mise en location Visites Constitution du dossier du locataire Rédaction de l'acte Y compris établissement état des lieux 	Pour Lyon : Forfait 1 mois de loyer TTC Pour Vienne : 7,20% TTC du montant du loyer annuel					
Honoraires pour la rédaction d'un	Honoraires à la charge du <u>Locataire</u>	Forfait 180 € TTC					
avenant à bail	Honoraires à la charge du <u>Propriétaire</u>	Forfait 180 € TTC					
En cas de relocation dans l'année	Honoraires ramenés à ½ mois de loyer pour le locataire et ½ mois de loyer pour le propriétaire, avec un tarif forfaitaire minimum de 350€						
↓ AUTRES BAUX (Non soumis à la loi du 6 juillet 1989)							
Location et Rédaction de bail	Honoraires à la charge du <u>Locataire</u>	Forfait 125 € TTC					
pour les garages / parkings	Honoraires à la charge du <u>Propriétaire</u>	Forfait 125 € TTC					
Commercialisation d'un local	Honoraires à la charge du <u>Preneur</u>	20% TTC du montant du loyer annuel HT et HC, avec un forfait minimum de 840€ TTC					
COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL	Honoraires à la charge du <u>Bailleur</u>	10% TTC du montant du loyer annuel HT et HC, avec un forfait minimum de 420€ TTC					
Rédaction de bail COMMERCIAL, RURAL OU PROFESSIONNEL Et Etat des Lieux	Honoraires à la charge du <u>Preneur</u> calculés sur le montant du loyer sur 9 années pour les baux commerciaux et ruraux, sur 6 années pour les baux professionnels	1 % TTC Avec un forfait minimum de 700.00€ HT Soit 840.00€ TTC					
Renouvellement de bail COMMERCIAL :	Honoraires à la charge du Preneur	550.00€ HT Soit 660.00€ TTC					
Subrogation ou Avenant de bail COMMERCIAL :	Honoraires à la charge du Preneur	450.00€ HT Soit 540.00€ TTC					
Résiliation de bail COMMERCIAL :	Honoraires à la charge du Preneur	150€ HT Soit 180€ TTC					

www.regie-conseil.fr







208 rue Vendôme, 69003 Lyon
04 72 71 67 67 lyon@regie-conseil.fr



50 cours Romestang, 38200 Vienne 04 74 85 14 12 vienne@regie-conseil.fr

BAREME DES HONORAIRES D'AGENCE – 2023 (2/2)

4 <u>Pour la GESTION</u>

↓ Honoraires à la charge du Bailleur				
Honoraires de gestion	De 7,20 à 8,40 % TTC des sommes encaissées			
Garanties de Loyers Impayés	2,80 % TTC des sommes encaissées			
Frais de correspondance	36€ /lot/an			
Assurance CNO	69€ /lot/an			
Suivi de sinistre ayant fait l'objet d'une déclaration	96€ TTC			
Aide pour déclarations fiscales des revenus fonciers	69€ TTC			
Réception et suivi levées de réserves pour logements neufs	120€ TTC			
Présence aux assemblées générales de copropriété	180€ TTC			

<u>Pour la TRANSACTION</u>

#	Honoraires à la charge du Vendeur (Sauf mention contraire dans le mandat de vente)		Mandat exclusif	Mandat non exclusif
		Supérieur à 750 001 €	3,00 % TTC	4,00 % TTC
	Honoraires de TRANSACTION	Compris entre 190 001 € et 750 000 €	4,00 % TTC	5,00 % TTC
	(Taux de TVA en vigueur : 20 %)	Compris entre 140 001 € et 190 000 €	5,00 % TTC	6,00 % TTC
	Selon le prix de vente du bien	Compris entre 100 001 € et 140 000 €	6,00 % TTC	7,00 % TTC
		Compris entre 65 001 € et 100 000 €	8.00 % TTC	9.00 % TTC
		Inférieur à 65 000 €	5200€ TTC	5200€ TTC
	Pour les garages et box	% selon le prix de vente du bien	10,00 % TTC	

4 <u>Pour le SYNDIC</u>

Honoraires à la charge du Copropriétaire		
Honoraires de rémunération du Syndic	204 € TTC / lot / an	

www.regie-conseil.fr

